



INFORMATIONS SIEEP

INSCRIPTION À LA CANTINE POUR LES ENFANTS DU CE1 AU CM2 **ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027**

L'inscription de votre enfant à la cantine se fait en deux étapes.

1ère étape :

Retourner par mail à sieep@orange.fr ou par voie postale au 32 rue de la Marosse à Colombey-les-Belles:

- La fiche de renseignements complétée et signée,
- Une attestation d'assurance extra-scolaire,
- Une attestation de quotient familial (le cas échéant),
- Le **règlement intérieur** signé par votre enfant et par vous-même.

2ème étape :

Une fois cette démarche accomplie et votre dossier validé, vous devrez vous rendre sur le Portail Familles « *enfancecolombey.portail-defi.net* » pour choisir quels jours vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine. Comme mentionné dans le règlement, les inscriptions ne se font seulement que par le biais du Portail et en aucun cas par mail ou par téléphone.

Les inscriptions sur le Portail Familles seront ouvertes à partir du lundi 6 juillet 2026. Les parents qui n'ont pas encore de compte sur le Portail recevront un lien par mail pour y accéder.

RAPPEL DES HORAIRES ET DES COORDONNÉES DU SECRÉTARIAT

- Adresse : 32, rue de la Marosse
54 170 Colombey-les-Belles
☎ 07 86 48 06 43
sieep@orange.fr

- Le Secrétariat est ouvert :

- le lundi de 8h00 à 12h00.
- le mardi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- le vendredi de 8h00 à 12h30.

Congés annuels : le secrétariat du SIEEP sera fermé :

- du 13 au 17 juillet 2026
- du 10 au 21 août 2026.